

SÉTIF

3^e journée régionale paramédicale sur l'hygiène hospitalière

La manifestation scientifique organisée, pour la 3^e année consécutive, par un groupe d'infirmiers volontaires du CHU de Sétif vise la formation et la mise à jour des connaissances du personnel paramédical à propos des nouveaux protocoles en matière d'hygiène dans leur milieu de travail, et à renforcer la maîtrise des risques d'infections nosocomiales dans les établissements de santé.

Une centaine de participants, médecins, pharmaciens, surveillantes, sages-femmes, infirmiers, manipulateurs de radiologie et les personnels administratif et technique, venus de différents coins du pays, centres hospitaliers et secteurs sanitaires, étaient présents, mardi dernier, à l'auditorium du centre hospitalier-universitaire de Sétif. Leur nombre important est la preuve de l'intérêt porté par le travailleur de la santé à l'hygiène, et surtout de sa conscience des dangers auxquels il est exposé dans son milieu professionnel. Gestion d'un programme d'hygiène hospitalière, lavage des mains, surveillance des infections du site opératoire en maternité, les déchets hospitaliers, hygiène alimentaire dans le milieu hospitalier, place de la solution hydro alcoolique, rôles et

missions du cadre infirmier hygiéniste... ont été les sujets traités durant cette journée de formation. Notons que l'hygiène hospitalière est une des priorités de santé publique initiée par le ministre de la Santé et de la Population qui avait donné des instructions fermes pour lutter contre les infections nosocomiales.

«L'hygiène hospitalière doit être comprise dans son sens strict, c'est-à-dire prévention des infections nosocomiales. Une maladie nosocomiale est une infection contractée à l'hôpital par un patient qui a été admis pour une autre raison que cette infection. En ne tenant compte que des frais directs induits par ces surinfections (prix de la journée, honoraires, médicaments, etc.), ce sont plusieurs millions de dinars qui sont dépensés chaque année

pour ces maladies. A ces frais directs, relativement facilement chiffrables, il conviendrait d'ajouter les frais indirects, plus difficilement estimables (perte de journées de travail, invalidité plus ou moins prolongée, etc.). La très grande majorité des infections nosocomiales sont dues à des germes présents dans l'hôpital, le plus souvent appartenant aux flores normales du corps humain et qui sont devenus pathogènes et opportunistes à la fois parce qu'ils s'attaquent à des hôtes dont les défenses immunitaires sont momentanément diminuées, et aussi parce qu'un bon nombre d'entre eux ont développé des résistances aux antiseptiques et antibiotiques.

Les germes infectieux proviennent le plus souvent du malade lui-même (auto-infection) ou d'un autre malade (infection croisée). Les voies de transmission principales sont l'air, la voie orale (aliments, biberons), par contact (mains surtout, vêtements, instruments et objets hospitaliers) et par voie parentérale (aiguilles, cathéters,

perfusions, etc.). La prévention des infections hospitalières se fera essentiellement en contrôlant avec le plus grand soin les voies de transmission.

Pour cela, on veillera à l'hygiène des personnels soignants (lavage des mains, tenues de travail), celle du matériel hospitalier (désinfection du matériel, stérilisation des instruments), de l'environnement (contrôle de l'air, entretien et désinfection des locaux, lutte contre les insectes et autres vermines indésirables) et enfin à l'hygiène hôtelière (contrôle du linge, contrôle de l'alimentation, contrôle des déchets).

La prévention passe aussi par le contrôle des voies d'entrée sur le patient (techniques aseptiques de soins, contrôle des sondes, soins des plaies, contrôle des cathéters ou des perfusions, contrôle des respirateurs)», a affirmé Ahmed Guenifi, responsable du comité d'organisation de cette 3^e journée régionale paramédicale.

Imed Sellami

OUED EL-ABTAL À MASCARA

Une daïra où le développement semble avoir porté ses fruits

La daïra de Oued El-Abtal, dont une partie du territoire se situe aux confins de la wilaya de Mascara avec des limites frontalières avec Tيارت, avoisine les 25 000 habitants dont 15 000 sont recensés au chef-lieu de daïra alors que les deux autres communes que sont Sidi Abdeldjebar et Aïn Farah comptent respectivement 4 200 et 5 800 âmes.

De nombreux douars sont disséminés çà et là comme Sidi Gueroune, Bouachria, M'hada ou des agglomérations secondaires dont la plus importante est Ouled Bally se trouvant en contre-bas des monts Timixi où la vie a pris le dessus sur la terreur qui y régnait pendant de longues années incitant la quasi-totalité des citoyens de tous les hameaux à désertier les lieux. Là, comme sur d'autres sites parcourus en ce lundi 10 mai, les efforts de développement engagés se sont traduits par le retour des populations restées attachées à leurs terres. Vers 2004, le processus de développement venait d'être lancé avec bien sûr comme préalable sécuriser les lieux.

Depuis, beaucoup de choses ont changé et les nouvelles habitations construites à la faveur de l'aide à l'habitat rural en témoignent. Depuis 2005, ce sont 745 aides à l'habitat rural qui ont été attribuées. A Ouled Bally où la nécessité de réhabiliter le pont s'était imposée à l'instar des chemins communaux, les 2 200 habitants auront leur CEM et il devra être fonctionnel pour la prochaine rentrée scolaire.

Là-dessus, le wali de Mascara a été intransigent lorsque le responsable de l'entreprise chargée de la réalisation des travaux comme pour justifier l'impossibilité d'être dans les délais avancera le prétexte de déficit de main-d'œuvre dans la localité. Troupeaux de moutons et terres travaillées sur tout le parcours emprunté attestent du changement de décor sur les lieux où il n'y a pas longtemps il n'y avait pas âme qui vive. D'un autre côté, les anciennes demeures

abandonnées témoignent elles de ce que fut la désolation sur les mythiques monts de Timixi où sévissaient les hordes terroristes. Le défi avait été lancé et cette contrée sera l'une des premières à être touchée par les mesures de relance de reconstruction. Aujourd'hui, il y a cette sérénité affichée chez les citoyens revenus de loin.

L'amélioration de leur quotidien passe aussi par les moyens de liaison et pour ceci il a été engagé par exemple la réfection du chemin vicinal reliant celui de wilaya 99 afin de sortir les douars de Sidi Guenoune et Bouachria de l'isolement et il porte sur une distance de 11 km tout comme le projet de réhabilitation du chemin reliant Oued El-Abtal à Ouled Bally, soit 7 km. C'est la distance que devaient parcourir à bord du bus scolaire les enfants de cette localité pour rallier le CEM du chef-lieu de daïra.

Une nouvelle antenne Cnas verra le jour incessamment afin de soulager les habitants de Oued El-Abtal. Dans le volet structure nouvelle, et après avoir songé à l'extension de l'ancienne polyclinique, il sera retenu finalement la nécessité d'en construire une nouvelle. Une première enveloppe financière a été dégagée et elle est de l'ordre de 10 milliards de centimes. Elle sera certainement d'un grand bienfait, puisqu'elle fera office d'un mini-hôpital avec une capacité de 50 lits.

Oued El-Abtal a aussi son lot d'habitat précaire favorisé comme l'on sait par l'exode rural durant les années sanglantes. Pour l'éradication progressive de celui-ci, 20 logements seront réalisés.

En cette veille de saison estivale et à l'approche des grandes chaleurs, Oued El-Abtal sera dotée d'un nouveau siège de la Protection civile et ceci n'est pas sans rappeler qu'il y a deux ou trois ans, la forêt de Timixi avait brûlé et des hommes du feu y avaient séjourné durant 15 jours pour venir à bout de l'incendie. Pour les perspectives d'avenir, Oued El-Abtal, dont le centre-ville est aujourd'hui saturé, aura son nouveau

pôle urbain à l'est pour permettre son extension. Y seront réalisés les nouveaux programmes de logements et les structures d'accompagnement. Sur le site d'une superficie de 68 ha seront donc entamés les travaux de viabilisation (voirie, assainissement et divers réseaux) ; cela nécessitera, nous dira-t-on, une enveloppe de 525 milliards de centimes.

Aïn Farah, cette commune se trouvant à 70 km de Mascara et la plus éloignée, ne sera pas en reste, puisqu'elle bénéficie d'un programme d'aménagement urbain, de la réfection d'une école et de la réhabilitation d'un chemin de wilaya. A Sidi Abdeldjebar, les jeunes en mal de loisirs auront une aire de jeux à Medjaref et une dotation de 20 locaux à usage professionnel.

A Aïn Bouras, qui fut notre première halte, les habitants prenant langue avec le wali se diront soulagés par les dernières mesures qui ont touché leur localité où l'on ne semble pas apparemment souffrir de l'AEP. Toutefois, compte tenu de l'isolement, ils évoqueront les contraintes liées à l'évacuation de malades dans cette agglomération de 1300 habitants.

La décision de leur affecter une ambulance sera prise tout comme le renforcement de l'équipe médicale avec un médecin supplémentaire. L'on évoquera aussi ce problème lié aux auto-constructeurs qui ne sont pas encore en possession de leurs actes. Intervenant, M. Mohamed Redouane Mouffok, nouveau chef de daïra de Oued El-Abtal, leur apprendra que ceci avait été pris en charge et ce problème devrait être solutionné prochainement.

De grands projets sont en cours dans la circonscription et permettront sans doute de répondre aux exigences citoyennes. Ceci exigera toutefois de la célérité et du suivi afin de surmonter les aléas qui surgissent souvent dans la concrétisation de ceux-ci.

M. Meddeber

ACCUSÉ DU MEURTRE DE SA FILLE ÂGÉE DE DEUX ANS À SIDI-BEL-ABBÈS Il écope de 3 ans de réclusion criminelle

Ayant déjà purgé une peine de deux ans de réclusion criminelle, le nommé T. Z., 45 ans, résidant à Sidi-Ali-Boussidi (SBA), a comparu devant la cour criminelle de Sidi-Bel-Abbès dans la journée de lundi dernier après que l'avocat du ministère public eut interjeté appel après l'annonce du verdict lors de son jugement en 2005. Celui-ci est accusé du meurtre de sa fille âgée de deux ans, de guet-apens et de tentative de meurtre sur son voisin. Selon l'arrêt de renvoi, dans la journée du 2 juin 2004, l'accusé était sorti du domicile conjugal suivi de sa fille qui le réclamait. Une fois dehors, la mère, ayant entendu les cris de sa fille, la découvre gisant dans une mare de sang, à côté d'un trident. Entre-temps, l'accusé se serait dirigé vers un kiosque multiservices où il aurait guetté le gérant et voisin H. T. avant de lui asséner des coups de couteau, heureusement sans gravité.

Le présumé meurtrier avait avancé que sa fille était tombée sur un trident. Or, le trident ne portait pas de traces de sang et les graves blessures au cœur et au poumon qui ont mené au décès de la fillette ne sont pas attribués au trident par le médecin légiste mais à un objet contondant, accusation que le prévenu nia : «J'étais très énervé et ma fille me suivait et pleurait et c'est ainsi qu'elle est tombée sur le trident.» Après délibérations, l'accusé a été condamné à 3 ans de réclusion criminelle.

A. M.

RELIZANE 22 détenus se présenteront au bac

On apprend de la direction de l'éducation de la wilaya de Relizane, que sur les 6 363 candidats scolarisés ou libres, 22 détenus se présenteront à la session du bac, le 7 juin 2009, dans différentes filières et à laquelle 2 659 encadreurs seront mobilisés pour la surveillance de des épreuves. Par ailleurs, la même source indique que pas moins de 13 496 élèves dont 7 106 garçons et 6 390 filles sont attendus aux épreuves d'entrée en première année moyenne. La surveillance des épreuves sera assurée par 3 441 encadreurs. S'agissant de l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM), 11 859 candidats se présenteront les 1, 2 et 3 juin prochain. La même source indique que 51 candidats libres dont 44 détenus auront l'occasion de subir les épreuves. Enfin, le lycée Adda-Benada a été réservé au centre de correction des épreuves du bac pour la première fois dans l'histoire de la wilaya de Relizane. Ainsi, tous les moyens humains et matériels auront été réunis quant à la réussite de ces examens, apprend-on.

A. Rahmane

AÏN-TÉMOUCHENT Accident mortel à El-Hmaïna

Un chauffeur de camion transportant du sable de Terga à Sidi Bel-Abbès a trouvé la mort, dans l'après-midi de dimanche dernier, après que son véhicule eut dérapé dans un virage près de la localité d'El-Hmaïna, dans la commune de Oued Berkèche. Le malheureux, qui roulait dans un Berliet de 10 tonnes, manqua un virage, le camion dérappa et se renversa. Le conducteur, B. M., âgé de 28 ans, voulut s'extirper mais était bloqué dans la cabine de l'engin. Souffrant d'une hémorragie interne, il décéda. Les éléments de la Protection civile de la daïra de Hammam Bou-Hadjar qui se sont rendus sur les lieux de l'accident ont immédiatement transporté le corps à la morgue de l'hôpital de la même ville. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale de Oued Berkèche afin de déterminer avec exactitude les circonstances de cet accident.

S. B.